

Le Conseil du public(*) communique

Siégeant à Lausanne le 28 octobre dernier, le Conseil du public de la RTSR a procédé à l'analyse de l'émission *Les Matinales d'Espace 2* et du traitement du meurtre d'une socio-thérapeute à Genève par la RTS (TV et radio).

Les Matinales d'Espace 2

Cette émission matinale d'Espace2 de 7 à 9 heures se veut divertissante et informative en mettant l'accent sur la spécificité d'Espace2, l'actualité culturelle sous forme de dépêches et chroniques, accompagnée d'une programmation musicale classique.

Le Conseil du public porte une appréciation très positive sur la qualité de l'émission, sur la richesse de sa substance et sur sa capacité à susciter l'intérêt pour la chose culturelle. Le choix musical est varié, passant des compositeurs classiques les plus connus aux contemporains tout en gardant un juste dosage pour ne pas rebuter les profanes. L'actualité culturelle en cours est multiple : cinéma, littérature, manifestations et spectacles, etc.

Le Conseil du public a émis quelques réserves pour certaines présentations communiquées de façon singulière, voire confuse, rendant la compréhension difficile à l'auditeur lambda. Par ailleurs, s'étant étonné de la large place donnée aux manifestations genevoises et lausannoises par comparaison aux autres villes romandes, il a bien compris que la plupart des spectacles étaient créés en région lémanique pour être ensuite présentés en d'autres lieux. Le Conseil du public encourage cependant les organisateurs des villes romandes périphériques à faire connaître leurs projets aux producteurs d'Espace2 !

Meurtre d'une socio-thérapeute à Genève

Le Conseil du public a voulu analyser le suivi de cet événement durant la période du 13 au 27 septembre sur différents rendez-vous d'information : journaux de 12h30, de 12h45, 19h30 et *Forum*, ainsi que les émissions *Infrarouge* du 17 septembre et *Zone d'Ombre* du 18 septembre.

Voici quelques éléments constatés : beaucoup de répétitions dans les émissions successives, les mêmes invités se retrouvant sur différents plateaux; une émission *Infrarouge* cinq jours après l'événement marquée par la volonté de déjà trouver des coupables autres que le meurtrier, avec, en plus, l'intervention d'un défenseur de la peine de mort ! L'émission *Zone d'Ombre* traitant d'une autre affaire similaire a, quant à elle, pu apporter des éléments plus intéressants sur ce type d'affaire que ceux apportés par les émissions d'actualité.

Le Conseil du public s'est également préoccupé de la protection de la sphère privée de la victime en s'étonnant qu'on l'ait appelée par son prénom tout au long du traitement de cette période.

Bien conscient de la pression à laquelle les professionnels de l'actualité ont été soumis, le Conseil du public reconnaît que la RTS a su trouver un bon niveau, ne tombant ni dans l'émotionnel, ni dans les excès propres aux tabloïds.

Contacts :

Matthieu Béguelin, président du Conseil du public RTSR / 077 408 10 08

Jean-Bernard Busset, vice-président du Conseil du public RTSR / 079 250 56 47

(*) Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-télé spectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.